

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 31 (1974)
Heft: 8

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

«Genève-Artistique», un gros effort en faveur de la gymnastique féminine romande

Sur le plan international, le sport helvétique se situe très souvent loin derrière celui de la majorité des autres nations. De temps à autre, toutefois, un athlète émerge. Le ski en est un exemple. On constate alors que l'effort est généralement porté du côté masculin. Rarement, la femme suisse a l'occasion d'associer son nom à la réussite.

On songe tout de même à quelques sportives qui, à force de travail, de sacrifices, ont accédé à une certaine élite. Meta Antenen en athlétisme, la skieuse Marie-Thérèse Nadig (après d'autres), et quelques nageuses, plus une ou deux championnes dans d'autres disciplines. Mais cela ressemble-t-il véritablement à une promotion de la femme dans le domaine du sport en Suisse? Pas vraiment.

Or, actuellement, on assiste à un développement intéressant. En natation, tout d'abord, avec Françoise Monod, Erika Ruegg. Puis, plus récemment, en gymnastique: pour la première fois, en effet, aux JO de Munich, des représentantes de notre pays sont apparues aux engins olympiques.

Retard romand?

Bon. Voilà pour la femme, sportive, suisse. Mais... romande? De fait, cette élite ne sortait pas de Romandie. Patricia Bazzi, Käthy Fritschi proviennent du Tessin et de Suisse alémanique. Est-ce à dire que la partie occidentale du pays resterait réfractaire, en particulier dans cette discipline qu'est la gymnastique?

Cette question, Mireille Baud se l'est posée. Et elle a décidé d'y répondre en agissant. Afin de former de jeunes talents qui pourront, dans un proche avenir, jouer un rôle en vue dans les compétitions internationales.

Mireille Baud n'a pas créé une nouvelle section de gymnastique. Non! Elle essaie de recruter les jeunes filles qui dévoilent des prédispositions pour ce sport et de les amener à la perfection toujours plus grande exigée dans les concours.

Depuis trois ans, Mireille Baud partage sa vie entre sa famille — elle a deux filles de 3 et 6 ans — et l'entraînement de ses protégées. Un entraînement de 12 heures hebdomadaires d'ailleurs fort bien suivi.

J'ai rencontré la jeune et blonde Genevoise qu'est Mireille Baud: «Cette idée m'est venue subitement. J'ai moi-même suivi une préparation pendant plusieurs années, mais je me suis rendu compte qu'il n'existait pour ainsi dire aucune possibilité d'arriver à un niveau élevé. A moins d'être fortunée.. Un jour, j'ai assisté à la retransmission télévisée d'un concours de gymnastique et me suis aperçue que cette discipline — comme tous les sports d'ailleurs — concernait les tout jeunes enfants. J'ai alors immédiatement décidé de créer mon groupe qui s'appelle «Genève-Artistique». C'était en 1970.»

Le succès des cours de Mireille Baud a mis un certain temps à venir. Maintenant, une quinzaine de jeunes gymnastes, âgées entre 9 et 15 ans, suivent régulièrement les trois entraînements de chaque semaine. Parmi ces filles, plusieurs sont promises à un brillant avenir dans cette branche sportive. Elles présentent les caractéristiques morphologiques nécessaires et leur volonté fait le reste. Avec Mireille Baud, bien entendu!

«Mon groupe ne dépend pas de la SFG. Mais je travaille en fonction des directives de l'entraîneur national, M. Martschini. De plus, je participe personnellement à ses cours de formation.»

Pour toutes les protégées de Mireille Baud, la gymnastique joue un rôle important dans leur vie. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, leurs études n'en souffrent pas le moins du monde. Au contraire. A l'exemple de ce qui se produit dans d'autres sports, ces jeunes filles figurent également au sein de l'élite de leurs classes. Des filles douées, en somme. D'ailleurs, Mireille contrôle de temps à autre les carnets scolaires et si les notes sont mauvaises — ce qui est rarement le cas — elle insiste sur le fait que l'école doit passer avant la gymnastique.

— Et avec les parents, avez-vous des problèmes?

— Non! Ils me font confiance. Et je leur ai demandé de ne pas venir assister aux entraînements, car c'est nuisible à l'enfant. Ils peuvent de toute manière voir les progrès de leur progéniture de temps à autre.

Plusieurs difficultés

Mireille Baud est compétente. Elle travaille avec l'entraîneur national. Ses élèves sont sérieuses et surtout prometteuses. Tout semblerait donc aller pour le mieux. Pourtant, elle doit tenter de résoudre d'épineux problèmes de salle:

«Afin de pouvoir rivaliser avec les meilleurs gymnastes actuelles, il est indispensable que nous puissions nous entraîner beaucoup plus. Certes, mes protégées travaillent chacune chez soi. Mais, en salle, je devrais pouvoir consacrer tout le temps qui nous est imparti aux filles qui ont le plus de chances de réussir. Pour cela, il faudrait créer deux grou-

pes, et, en conséquence, avoir plus de salles ou plus d'heures à ma disposition. Et puis, je manque de monitrices. Afin d'en recruter, d'ailleurs, je fais travailler les filles qui, morphologiquement, ne sont pas faites pour la grande compétition, mais qui aiment ce sport.»

A noter que, sur le plan financier, «Genève-Artistique» est aidé par la Ville de Genève et par le Sport-Toto.

Peut-on voir ce groupe à l'œuvre? Oui! Il est appelé à effectuer des démonstrations en diverses occasions. Des essais ont même été tentés: des présentations de gymnastique en lever de rideau de rencontres de football. A Sion et à Chêne notamment. Une expérience qui permet à un vaste public de faire connaissance avec une discipline souvent mal comprise. La gymnastique féminine n'est plus un simple dérivatif à peine utile à entretenir la forme. Elle est devenue une branche de compétition, dans le sens plein du terme, et qui demande un inlassable travail pour arriver au niveau des meilleurs.

Mireille Baud persévère. Elle sait qu'un jour, l'une ou l'autre de ses élèves pourra entrer dans les cadres de l'équipe nationale. Et son exemple a été suivi. A Lausanne, à Hauterive, à Pully ou à Boudry, des écoles semblables ont ouvert leurs portes. Ainsi, la Suisse romande, qui, jusqu'à présent, a marqué un certain retard, est en train de rattraper le terrain perdu par rapport aux autres régions helvétiques. Bientôt, des noms francophones apparaîtront dans l'élite nationale des gymnastes féminines.

par Eric Willemin, «Construire, Genève»

Les sportifs invalides et leurs problèmes

Personnellement nous n'avons jamais été très chaud(s) pour le principe même de la «fédération unique» en sport, tout en reconnaissant que dans certains cas une telle notion peut avoir des résultats bénéfiques. Mais il est même un cas où elle s'impose: celui des sportifs handicapés physiques. Sur le plan des idées d'abord, car on conçoit mal qu'un tel mouvement — basé avant tout sur la solidarité à l'égard des milliers d'invalides qui retrouvent leur place dans la société grâce aux exercices physiques — n'ait pas une unité d'action. Cette vérité est encore plus évidente lorsque l'on sait combien il est difficile de former des moniteurs spécialisés, combien il exige de dévouement de la part des intéressés, et combien enfin tout ce qui touche au matériel d'entraînement doit être étudié à fond.

Tous ceux qui ont assisté à Berne à l'assemblée annuelle de la Fédération sportive suisse des invalides (FSSI), ou qui ont eu l'occasion de prendre connaissance des rapports, administratifs, techniques et financiers, ont pu se faire une idée de ce que nous écrivons ci-dessus, à savoir l'extraordinaire activité de ce groupement, mais aussi de sa complexité. Alors pourquoi, en dehors de la FSSI, existe-t-il un «groupe sportif» de la Fédération suisse des invalides, ce qui est à la fois source de confusion et de dispersion des efforts?

S'extraire de l'infirmité

D'autre part, et à la lecture de toutes les compétitions auxquelles des membres de la FSSI ont participé (ou vont participer), et des titres remportés sur le plan international on voit bien que cette fédération est représentative du sport pour invalides dans notre pays.

Etant bien entendu que seuls ceux qui le peuvent participent à ces compétitions, qui leur donnent l'occasion de s'extraire de leur infirmité, alors que des milliers d'autres ne font que pratiquer tel ou tel exercice corporel, ce qui est d'ailleurs la raison d'être principale de la FSSI. Ces deux aspects de cette fédération seront encore plus visibles lors de la «Journée suisse des sportifs invalides» (21 juillet à Macolin) ouverte à la plus grande masse possible des pratiquants, alors que le «Championnat suisse pour invalides sur fauteuils roulants» aura un véritable aspect compétitif. Il aura lieu cette année au Valais, et l'an prochain à Genève. Puis, il y aura les nombreuses confrontations internationales, la dernière en date ayant été le premier championnat du monde de ski pour handicapés physiques: des médailles en nombre ont été raménées en Suisse.

Organes directeurs

Tout ceci étant les quelque 75 délégués, venus de tous les cantons et entourés de nombreux représentants des autorités et des groupements amis, gymnastes et footballeurs, eurent à désigner leurs organes directeurs pour une nouvelle période de trois ans. Et, tout naturellement, ils reconduisirent dans ses fonctions de président central, le pasteur Hubert Grive, de Genève, qui lança l'idée de sport-handicap il y a dix-sept ou dix-huit ans déjà. Il aura à ses côtés comme secrétaire central, M. F. Nuschler, et comme chef technique M. J. Schurmann. D'autre part, plusieurs Fribourgeois, Genevois, Valaisans et Vaudois font partie du comité central et du technique. Un dernier point fut encore traité, celui se rapportant à l'aménagement d'un centre sportif pour handicapés physiques, aucune solution n'étant encore trouvée. En bref, cette assemblée de Berne de la FSSI a montré le développement incessant d'un mouvement, qui — sur le plan national — ne cesse de se développer.

Genève au premier plan

Genève joue d'ailleurs un rôle de premier plan dans ce mouvement, puisque «Sport-Handicap Genève» fut le premier groupement à voir le jour en Suisse sous l'impulsion du pasteur H. Grivel, actuellement président central, comme dit plus haut. Quelques jours avant l'assemblée de la FSSI, les membres de SHG étaient réunis pour la première sous la présidence de M. Ed. Logoz, secrétaire général de la Croix-Rouge genevoise. Les participants étaient particulièrement nombreux (quelque 150) de même que les représentants des autorités cantonales et municipales, puisqu'il s'agissait de dire la reconnaissance de uns et des autres au président sortant, M. Marcel Vuilleumier, qui fut acclamé président d'honneur de SHG, et qui reçut une très belle channe des autorités de la Ville de Genève, par l'entremise de M. André Nussbaumer, président de la commission des sports du Conseil municipal. Puis le programme pour 1974 fut accepté, après lecture des nombreux titres obtenus par des membres de SHG dans des compétitions nationales et internationales.

«Journal de Genève»

Les jeunes et le judo

La porte franchie, les propos et les gestes suscitent la curiosité. Quarante jeunes garçons et filles, assis sur le tapis observant attentivement deux des leurs. «Première projection, deuxième, troisième... On passe maintenant aux différentes immobilisations.» Le professeur ordonne, corrige ou s'intègre lui-même à la démonstration. Les gosses saluent, «balaient», projettent, immobilisent, puis saluent à nouveau. Au Judo-Club Carouge, chaque soir un certain «climat» s'installe.

Un club parmi les treize autres de la place genevoise, sans doute eux aussi envahis par une nuée de jeunes, attirés de plus en plus par la pratique du judo.

Comment expliquer cet engouement, particulièrement fort ces dernières années? Jordi Gretz, ceinture noire, 2e dan, l'un des animateurs du club carougeois, donne prudemment quelques raisons à ce phénomène mal appréhendé.

— Cette «démocratisation» du judo est peut-être le résultat de notre mode de vie. Le manque d'espace et de défoulement à l'extérieur incite à rechercher un lieu et un mode d'expression total ailleurs. Le sport entre dans la salle pour fuir l'extérieur. Chacun y trouve un équilibre personnel.

— C'est là plutôt une attitude d'adulte. Chez l'enfant, la motivation est-elle la même?

— Il y a, chez lui, un désir de se mesurer à quelqu'un d'autre. Et puis, chose apparemment surprenante, le respect du partenaire enseigné par le judo l'attire, le séduit. Comme s'il lui manquait quelque chose. Il est clair que le club de judo se substitue en partie au cercle familial. D'où son succès.

— Et le professeur serait le père, le modèle, le guide...

— D'une certaine manière, oui. Mais il n'agit pas de manière autoritaire. Il s'inspire des règles du judo, qui sont strictes, certes, mais imprégnées d'ouverture, de dignité. En judo, une défaite n'est pas un échec: plus on perd, plus on apprend. Cette valeur éducative a une influence directe sur le mental de l'enfant. Dans les activités les plus diverses. A l'école, par exemple, émerge celui ou celle qui progresse parallèlement dans la pratique du judo.

— A ce stade, quelques chiffres s'imposent. S'il y a un intérêt énorme pour le judo sur la place genevoise, il atteint peut-être une classe d'âge bien déterminée.

— Surtout les jeunes entre 5 et 15 ans. Proportionnellement, les adultes sont moins touchés. Prenons l'exemple du J. C. Carouge. Je crois qu'il reflète assez bien ce qui se passe dans les autres clubs du canton: sur 250 pratiquants, il y a 220 à 230 enfants. Ces chiffres seraient balayés, si nous acceptions toutes les demandes d'adhésions. L'exiguïté des locaux nous en empêche. En 1973, pour 196 cours, nous avons enregistré 5230 passages d'élèves.

— Un club de judo est-il soutenu par les autorités communales, ou doit-il s'efforcer de «tourner» par ses propres moyens?

— Ici, à Carouge, le Judo-Club est privilégié. La commune lui met à disposition gratuitement un local et par surcroît lui alloue annuellement mille francs de subventions. A cela s'ajoutent les cotisations des pratiquants. Dix francs pour l'enfant par mois. Je voudrais cependant préciser que, pour nous, l'important est l'enseignement du judo. Si un jeune ne peut pas payer, cela importe peu. Au chapitre des dépenses, il y a essentiellement la rétribution du professeur et de ses aides: 300 fr. par mois (pour quatre soirées hebdomadaires) et 15 francs par leçon pour les aides, ce qui est modeste.

— Dernièrement s'est créée une association genevoise des clubs de judo.

— Oui, cela correspondait à un besoin pressant, car chacun vivait égoïstement dans son coin. Toute une série de problèmes théoriques et pratiques vont être débattus; prolifération des clubs, réglementation des droits de passage, méthodes d'enseignement, compétence des professeurs. Bref, un besoin d'unifier s'est fait sentir. Nous allons tenter de fonder également un conseil des professeurs. Pour les protéger: Il arrive que le comité d'un club, fraîchement élu, ne veuille plus payer le professeur, alors qu'il aura fallu plusieurs années pour le former.

— Dans l'esprit du public, l'image du judoka correspond-elle à ce qu'il est ou doit être réellement?

— En général, pas du tout. On le prend pour un surhomme, alors qu'il mesure lui-même, chaque jour, ce qui, lui reste à apprendre. On imagine aussi qu'on peut l'utiliser comme un policier. Il arrive que des associations nous demandent de veiller à la sécurité de leurs manifestations. C'est absurde. Le judo, voie de la souplesse, de la douceur, se pratique en vue d'un enrichissement personnel. Non pas pour montrer sa propre force. Par Jean-Pierre Gattoni «Journal de Genève»

Ailleurs

La définition d'une politique sportive

Qu'ils ressemblent à du tronçonnage ou à de la dissection, les découpages ministériels excitent la verve des commentateurs. On n'a pas fini d'épiloguer sur les liens de parenté ou d'interdépendance entre l'Education, la Culture et la Qualité de la vie.

Quant au partage sportif, il laisse perplexe. Quelle portion restera sous l'aile de la vieille maison mère de la rue de Grenelle? Quelle autre émigrera chez M. Jarrot qui est chargé d'améliorer la «qualité de la vie» et qui supervisera le secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport?

Toutes les formules et toutes les coopérations sont concevables: le succès dépend surtout des bonnes volontés de ceux qui, d'un ministère à l'autre, ont trop souvent tendance à s'ignorer ou à s'opposer.

Mais les problèmes, eux, sont toujours les mêmes et seuls comptent les résultats selon l'optique de l'usager.

Quelles sont donc les innovations espérées?

Outre l'effort d'équipement et d'encadrement qui, en tout état de cause, doit être poursuivi et intensifié, il serait temps de définir — enfin — la politique cohérente que réclame le colonel Crespin, depuis treize ans qu'il est à la tête de la direction des sports.

Et la cohérence exige certains choix, notamment entre une attitude désabusée et une attitude confiante.

La première se résigne au divorce, jugé inévitable, entre deux formes de sport aux objectifs et aux motivations différentes: d'un côté l'éducation physique et ses prolongements sportifs qui figurent dans les programmes scolaires et au chapitre des loisirs hygiéniques; de l'autre, le sport qui offre (ou vend) un spectacle, sert un commerce, ou vise une propagande. Sport où l'on rencontre le meilleur et le pire dans les foules assises sur les gradins (ou devant les récepteurs TV), avec leur lot de supporters hystériques. Mais cette forme de sport canalise aussi les passions. C'est désormais l'«opium du peuple». Certains (inconscients ou cyniques) entendent ajouter au déjà pernicieux tiers l'«overdose» des concours de pronostics sur le football. Autre recette pour plumer les pigeons sans douleur, en les faisant rêver...

La seconde attitude est ambitieuse.

Elle fait confiance à l'homme, elle utilise le sport comme instrument d'un humanisme renoué en apprenant aux enfants dès l'école à le pratiquer dans un certain état d'esprit: d'abord pour le plaisir et les bienfaits qu'on en retire.

C'est à ce prix qu'on peut espérer faire de la France une nation réellement sportive, où l'élite se dégage spontanément de la masse par le jeu de l'émulation.

Nul ne doute que, selon cette conception, le sport contribue à l'amélioration de la «qualité de la vie», mais rien n'avancera si M. Jarrot, flanqué de son préposé au sport, n'obtient pas du nouveau ministre de l'Education nationale, M. Haby, qu'il continue d'agir comme il tentait de le faire, il y a une dizaine d'années, lorsqu'il dirigeait le cabinet du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport. Ce qui supposerait de sa part une foi et un désintéressement d'autant plus méritoires que l'ensemble du secteur sportif lui échappe...